

Délibération n°DEL-19-0334

**Economie Sociale et Solidaire - soutien aux programmes d'actions
2019 des opérateurs**

L'an deux mille dix-neuf le jeudi onze avril à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	114
Procurations :	19
Date de convocation :	05 avril 2019

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Maurice GRENIER
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, M. Bernard LOUMAGNE
Brax	M. François LEPINEUX
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Patrick JIMENA, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Elisabeth MAALEM, Mme Josiane MOURGUE, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Michel AUJOUAT, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Gagnac	M. Michel SIMON
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Bernard SANCE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Guy LOZANO
Toulouse	M. Christophe ALVES, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, M. Franck BIASOTTO, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, M. Maxime BOYER, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND,

	M. Joël CARREIRAS, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Hélène COSTES-DANDURAND, Mme Martine CROQUETTE, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, Mme Vincentella DE COMARMOND, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJJE, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, Mme Marthe MARTI, M. Antoine MAURICE, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Claude TOUCHEFEU, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL
Tournefeuille	Mme Mireille ABBAL, M. Patrick BEISSEL, Mme Danielle BUYS, M. Daniel FOURMY, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers représentés

	par
Mme Brigitte CALVET	Joël LEMORTON
M. Philippe PLANTADE	Fabienne JOYEUX

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Lysiane MAUREL	Claude RAYNAL
M. Laurent MERIC	Joël CARREIRAS
Mme Danielle PEREZ	Michel ROUGE
M. Philippe GUERIN	Roseline ARMENGAUD
M. Robert GRIMAUD	Patrick DELPECH
Mme Véronique DOITTAU	Dominique BOISSON
M. Bruno COSTES	Jean-Michel LATTES
M. Jacques DIFFIS	Robert MEDINA
M. Jean-Marc BARES-CRESCENCE	Pierre LACAZE
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Romuald PAGNUCCO
Mme Charlotte BOUDARD PIERRON	Dorothée NAON
M. Frédéric BRASILES	Christophe ALVES
Mme Marie-Jeanne FOUQUE	Pierre TRAUTMANN
M. Jean-Luc LAGLEIZE	Marthe MARTI
M. Djillali LAHIANI	Ghislaine DELMOND
M. Laurent LESGOURGUES	Michel AUJOULAT
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Sylvie ROUILLON VALDIGUIE
Mme Jacqueline WINNIPPENINCKX-KIESER	Jean-Baptiste DE SCORRAILLE
M. Jacques TOMASI	Pierre COHEN

Conseillers excusés

Toulouse	M. Aviv ZONABEND
----------	------------------

Délibération n° DEL-19-0334

Economie Sociale et Solidaire - soutien aux programmes d'actions 2019 des opérateurs

Exposé

Toulouse Métropole soutient le développement économique des entreprises du territoire afin de favoriser la création et la pérennisation de l'emploi.

Avec plus de 3 000 établissements regroupant plus de 32 000 salariés, soit 8% des emplois du territoire, une croissance nette de + 16,2% en 10 ans (2007-2016) et plus de 4 500 emplois créés, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est très active sur Toulouse Métropole.

Le territoire joue un rôle moteur pour l'ESS régionale puisqu'il concentre 38 % des emplois créés dans ce champ économique en Occitanie entre 2007 et 2016, soit plus du tiers, alors qu'il ne pèse que pour 17 % des effectifs en région.

Par ailleurs, la croissance de l'ESS sur la métropole toulousaine représente plus du double de celle enregistrée au niveau régional (+ 7%) ; elle est également largement supérieure à celle que l'on enregistre sur la métropole de Montpellier (+9,9%). Il en va de même pour la création d'emplois qui reste plus dynamique sur Toulouse Métropole qu'en région puisque l'on enregistre une moyenne annuelle de + 1,5% contre + 0,5% sur la région.

Ainsi, Toulouse Métropole souhaite continuer à accompagner les entreprises sociales dans leur émergence, leur création, leur développement et leur pérennité par la mise en place et l'animation d'un écosystème économique favorable. A ce titre, la collectivité a établi des relations partenariales permettant de proposer une offre d'accompagnement globale, articulée et cohérente, permettant de répondre aux besoins des entreprises sociales et solidaires du territoire. Elle s'est également entourée de têtes de réseaux et structures associatives permettant de valoriser, d'observer et de décloisonner cette autre façon d'entreprendre.

Ces partenariats permettent d'affirmer la stratégie de Toulouse Métropole en matière de soutien à l'économie sociale et solidaire par l'accompagnement des entreprises sociales et par le soutien à leurs organisations professionnelles.

Toulouse Métropole a ainsi structuré un parcours d'accompagnement en plusieurs étapes clés qui permet de répondre aux besoins des entrepreneurs. Ainsi, la chaîne d'accompagnement dédiée à l'entrepreneuriat social et solidaire, initiée par Toulouse Métropole, dont "Première Brique", l'incubateur d'innovation sociale, est "l'étendard", a permis d'assurer en 2018 :

- l'accompagnement ante création d'environ 130 projets ;
- l'accompagnement post création d'environ 118 projets ;
- le financement d'environ 70 projets ;
- la création et/ou consolidation de plus de 2 000 emplois sur Toulouse Métropole.

1 – France Active MPA-Occitanie - De l'émergence au développement

Historiquement « financeur solidaire », de part ses compétences et les réalités de terrain observées, France Active MPA-Occitanie a su adapter son positionnement afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs sociaux. Ses missions se sont ainsi élargies couvrant l'accompagnement à l'émergence de projets d'innovation sociale (partenariat avec la Métropole pour co-porter Première Brique), le financement des projets d'entreprises et le développement des structures d'utilité sociale (France Active MPA-Occitanie porte depuis 2017 le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement).

France Active MPA-Occitanie assure trois missions : l'expertise financière réalisée auprès des entreprises types TPE ou entreprises sociales afin d'adapter les outils financiers aux besoins de l'entreprise, favoriser l'émergence de l'innovation sociale, France Active MPA-Occitanie porte avec Toulouse Métropole « Première Brique », l'incubateur d'innovations sociales labellisé « fabrique à initiatives » par l'AVISE. Il appuie les entreprises dans la phase de lancement du projet en proposant un accompagnement stratégique et technique individualisé et renforcé. Dans sa phase opérationnelle, il est co-porté par Toulouse Métropole et France Active MPA-Occitanie et s'est associé à des partenaires tels que la Banque des territoires, le groupe VEOLIA, Toulouse Business School et le MOUVES.

Enfin, depuis 2017, France Active MPA-Occitanie porte le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement, créé en 2002 par l'Etat et la Banque des territoires afin d'aider les associations employeurs, les structures d'insertion par l'activité économique et toutes entreprises d'utilité sociale, créatrices d'emplois, dans leur démarche de consolidation et de développement. Les chargés de mission DLA réalisent un diagnostic des structures et leur proposent des prestations de conseils gratuits adaptés à leurs besoins et effectués par des professionnels.

Le bilan 2018 : 59 entreprises financées soit 1 891 000 € investis et 522 emplois créés et/ou consolidés ; 21 projets accompagnés au titre de « Première Brique » autour d'une équipe de 5 chargés de missions avec un budget consolidé de 200 000 € dont les 3/4 proviennent de partenaires publics et privés autre que Toulouse Métropole. Enfin, dans le cadre de l'accompagnement à la consolidation et au développement, 69 ingénieries individuelles ont été réalisées et 24 structures d'utilité sociale ont bénéficié d'une ingénierie collective.

Il est proposé de reconduire pour 2019 le soutien de France Active MPA-Occitanie au titre, d'une part, du financement des entreprises, à hauteur de 59 000 € (soit 28 000 € pour les TPE et 31 000 € pour les entreprises sociales), de reconduire le partenariat avec France Active MPA-Occitanie au titre de « Première Brique » à hauteur de 51 000 €, et enfin, d'établir un partenariat avec France Active MPA-Occitanie au titre de ces missions pour le DLA à hauteur de 7 000 €.

Il est donc proposé de reconduire le partenariat avec France Active MPA-Occitanie à hauteur de 117 000 € TTC pour 2019.

2 – Mouvement Associatif Occitanie - Du projet à la création avec le Parcours ADRESS

Le Parcours ADRESS, impulsé par Toulouse Métropole et porté par le Mouvement Associatif Occitanie suite à un appel à projet, est opérationnel depuis mars 2013 et s'accompagne de résultats significatifs : 162 projets accompagnés avec, comme l'indique le dernier recensement réalisé en 2017, 100 entreprises créées pour 65 créations d'emplois nets. 57 % des porteurs de projets sont des femmes ; 56 % ont entre 25 et 35 ans ; 77 % ont au moins un BAC + 3 ; 55 % sont des demandeurs d'emplois, 10 % sont étudiants, 18 % sont des salariés et 17 % ont le statut d'indépendants.

Le Parcours ADRESS accompagne les entreprises, du projet à la création, souhaitant s'implanter sur Toulouse Métropole, en complémentarité et en articulation avec Première Brique ; l'accompagnement dure dix-huit mois. En plus de l'accompagnement, le Parcours ADRESS propose aux porteurs de projets une formation de 9 jours sur des modules autour de la gestion financière, de la stratégie de financement, de la communication, de l'évaluation, etc. Ainsi que des ateliers thématiques sur la gestion des temps, l'animation de réunion participative, l'initiation à la comptabilité, la négociation, le marketing, etc.

Le bilan 2018 : 130 porteurs de projets ont été accueillis et 25 nouveaux projets ont été accompagnés.

Il est proposé de reconduire pour 2019 le soutien du Mouvement Associatif Occitanie pour financer le Parcours ADRESS à hauteur de 165 000 € dont la répartition est la suivante :

- 1/3 pour l'animation et gestion du dispositif : accueil, diagnostics et suivi de porteur de projets, organisation des commissions, relations partenariales, évaluation et gestion administrative,

- 2/3 pour les structures d'accompagnement du parcours ADRESS - quarante partenaires, des structures généralistes, des experts et des fédérations associatives.

3– Les Coopératives d'Activités et d'Emplois : La Maison de l'initiative et Coop'action L'entrepreneur salarié

Une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) a pour objectif d'accompagner les porteurs de projets au moyen d'un hébergement juridique, comptable et fiscal. Elle permet ainsi de favoriser le démarrage, le développement et la consolidation de l'activité économique en offrant un cadre sécurisé à l'entrepreneur afin qu'il puisse tester son idée en réalité, tester le marché en grandeur nature ainsi que sa propre capacité à entreprendre.

La Coopérative d'Activités et d'Emplois est un statut juridique particulier qui permet au porteur de projet d'obtenir le statut d'entrepreneur salarié sur une durée de 2 ans maximum (la Coopérative d'Activités est employeur). Par la suite, l'entrepreneur a deux solutions, soit il sort de la coopérative et crée son entité juridique (Eurl, Sarl etc.), soit il dépose sa candidature auprès de la coopérative pour devenir sociétaire et intégrer la coopérative d'emplois.

La Coopérative d'Activités Coop'action a été créée en 2002 pour répondre aux besoins de porteurs de projets souhaitant développer une activité dans les métiers du bâtiment. Le but de la Coopérative d'activités est de permettre à tous les porteurs de projet d'appréhender l'activité entrepreneuriale, de la développer, de la consolider, d'acquérir de l'autonomie tout au long du parcours d'accompagnement et de professionnalisation. Il s'agit également de les sensibiliser aux responsabilités nécessaires à la création d'une entreprise en bâtiment, au métier de chef d'entreprise et aux enjeux réglementaires à venir.

Le bilan 2018 : 32 nouveaux porteurs de projets accompagnés dont 8 femmes ; 80 % étaient demandeurs d'emplois à l'entrée dans la coopérative d'activités dont 2/3 avaient un niveau d'études inférieur au niveau Bac ; en 2018, ceux qui ont abandonné le parcours représentent 24 % et parmi eux 78 % ont soit intégré la coopérative d'emploi, soit retrouvé un emploi, soit fondé leur propre entreprise.

Il est proposé de reconduire le partenariat avec Coop'action à hauteur de 10 500 € pour l'année 2019.

La Coopérative d'Activités la Maison de l'initiative est une entreprise coopérative dont l'objectif est de créer des emplois pérennes et de la richesse économique et sociale sur son territoire. Reconnue par la loi ESS de juillet 2014, elle a, depuis plus de 15 ans sur le territoire toulousain, fait la preuve de son utilité comme outil de développement économique et de l'emploi.

Le bilan 2018 : 45 nouveaux porteurs de projets accompagnés et 33 sorties dont 38 % le sont pour création et 27 % ont retrouvé un emploi.

Il est proposé de reconduire le partenariat avec la Maison de l'initiative à hauteur de 10 500 € pour l'année 2019.

4 – URSCOP - Développer les entreprises coopératives

L'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées est une association interprofessionnelle qui regroupe les sociétés coopératives et participatives des 8 départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées. L'association, **proposant des services d'aide à la création et au développement**, compte à son actif **280 entreprises coopératives** qui emploient **près de 4 000 salariés**. L'URSCOP **encourage et accompagne la création et le développement** des entreprises coopératives.

Le bilan 2018 : 87 SCOP et 17 SCIC sur Toulouse Métropole représentant 73 millions d'€ de chiffres d'affaires en 2017 ; 1062 salariés dont 539 sociétaires (associés) ; 23 nouveaux projets accompagnés représentant 97 emplois créés ou consolidés ; 9 nouvelles coopératives créées dont 4 SCOP, 2 SCIC et 3 coopératives Loi 1947 (exemple : Bloc'n Roll à l'Union, la Topina à Toulouse, Hades à Balma, Ectare à St Jean, etc.).

Il est proposé à Toulouse Métropole de soutenir les actions de l'URSCOP sur 2019, à hauteur de 7 000 €.

5- Initiatives pour une Economie Solidaire (IÉS) - L'épargne au service du financement

IÉS est une société anonyme coopérative de capital risque solidaire en Occitanie, créée en 1998 et qui compte plus de 1 000 coopérateurs dont des collectivités territoriales (Toulouse Métropole est entrée au capital d'IÉS en 2011) avec un capital social de quasiment 1 800 000 d'euros.

L'objectif d'IÉS est de participer au développement d'une économie solidaire dont le moteur est la solidarité et la recherche de cohésion sociale, qui favorise la création et la pérennisation d'emplois. IÉS a pour objectif d'offrir à ses associés une affectation de leur épargne à des investissements en prenant toutes participations dans des entreprises sociales et solidaires. Les entreprises financées sont ensuite accompagnées sur la durée.

Le bilan 2018 : 11 nouvelles entreprises ont été financées pour un ticket moyen de 23 000 € permettant de créer ou de consolider 35 emplois.

Il est proposé de soutenir le programme d'actions d'IÉS à hauteur de 13 000 €, pour 2019.

6 – Les Imaginations Fertiles (IF)- L'hébergement

Les Imaginations Fertiles est une SCIC SARL (société coopérative d'intérêt collectif) qui compte 57 sociétaires et 7 salariés ; la société propose la location d'espaces de travail partagés et de l'animation à destination d'entreprises sociales, d'artisans et d'entrepreneurs de l'économie créative du territoire afin de favoriser des coopérations économiques.

Plus qu'un hébergement, « IF, Les Imaginations Fertiles » permet de :

- fédérer les différentes entreprises sociales et de favoriser les flux d'affaires ;
- fédérer des artisans et des designers, en favorisant leurs collaborations ;
- donner plus de visibilité aux activités hébergées ;
- renforcer le potentiel d'innovation de ces structures.

Installée au Multiple aux côtés d'Artilect Fablab et de Première Brique, labellisée Pôle Territorial de Coopération Économique par l'État, « IF » participe au développement économique des entreprises du territoire.

Le bilan 2018 : 57 sociétaires, 55 K€ de capital, 25 résidents permanents (dont le Mouves, Première Brique, La ruche qui dit oui, Passeport avenir, Mozaïk RH, Audies, Scopea, etc.), plus d'une centaine de co-workers « nomades », 40 « pauses dej » dans l'année et plus de 700 participants.

Il est proposé de soutenir le programme d'actions 2019 de la société coopérative d'intérêt collectif « IF, Les Imaginations Fertiles » à hauteur de 10 000 €.

7 – CRESS Occitanie - Observer

La CRESS Occitanie est une association loi 1901 qui fédère, représente et rassemble les réseaux régionaux associatifs, coopératifs, mutualistes et les regroupements de syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire. Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CRES) sont présentes dans l'ensemble des régions et ne sont pas des organismes consulaires. La CRESS Occitanie est le résultat de la fusion en janvier 2016 des CRESS Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

Toulouse Métropole est partenaire de la CRESS au titre de son observatoire de l'économie sociale et solidaire qui permet, par l'édition de notes conjoncturelles, de vérifier les évolutions sectorielles en matière de créations d'entreprises et d'emplois sur le territoire. Par ailleurs, la publication de fiches initiatives par secteurs d'activités clés (économie circulaire et silver économie notamment) permet de valoriser les initiatives des entrepreneurs sociaux du territoire.

Le bilan 2018 : La réalisation de la note conjoncturelle de l'ESS sur Toulouse Métropole entre le 1^{er} trimestre 2017 et le 1^{er} trimestre 2018 et la valorisation des entreprises de l'ESS intervenant dans les filières silver économie et économie circulaire.

Il est proposé à Toulouse Métropole de soutenir la CRESS Occitanie dans ses missions d'observation et de valorisation en 2019 à hauteur de 7 000 €.

8 – MOUVES - Décloisonner

Le MOUVES est un réseau qui représente et fait grandir l'ensemble des entrepreneurs sociaux partout en France pour mettre l'économie au service de l'intérêt général. Les objectifs du réseau sont multiples : augmenter le nombre d'entreprises sociales créées en France chaque année, encourager l'engagement sociétal des acteurs économiques et des citoyens avec des choix d'achats et de consommations responsables, accélérer l'innovation sociale et la mise en place de solutions concrètes aux problématiques sociétales, soutenir le développement des entreprises sociales en facilitant leur mise en réseau, approfondir leur compétences en partageant les savoir-faire et développer leur réseau de partenaires et de clients.

Au titre de son objet social, le Mouves est partenaire de Première Brique et organise notamment des ateliers de transferts de savoir-faire entre entrepreneurs du réseau et les porteurs de projets ainsi que des ateliers thématiques sur les levées de fonds.

Le bilan 2018 : 100 adhérents en Occitanie, 60 sont sur Toulouse Métropole ; 4 événements ont été organisés au Multiple en partenariat avec Première Brique sur les thématiques « Management », « Financement », « Stratégie de marque », « Articuler temps de vie pro/perso » et 14 événements sur Toulouse Métropole.

A ce titre, il est proposé à Toulouse Métropole de soutenir les actions du Mouves sur 2019 à hauteur de 9 000 €.

9 – Mouvement pour l'économie solidaire - Sensibiliser et informer

Le Mouvement pour l'Economie solidaire est un réseau national qui regroupe 2 400 structures et entrepreneurs solidaires ainsi que des fédérations professionnelles. L'ensemble des adhérents du mouvement sont engagés dans la construction d'outils pour une économie de proximité, ancrée sur les territoires, ouverte au monde, citoyenne et engagée vers la transition. En Occitanie, le réseau regroupe une centaine d'organisations et de citoyens impliqués.

Le bilan 2018 : transfert de l'outil « Evalumip » aux projets internationaux de créations d'entreprises dans l'ESS et sensibilisation des jeunes dirigeants au lien entre ESS & RSE.

A ce titre, il est proposé à Toulouse Métropole de soutenir l'action Mouvement pour l'économie solidaire sur 2019 à hauteur de 5 000 €.

En synthèse, voici le tableau regroupant les soutiens de Toulouse Métropole :

Partenaires	Montant
Mouvement associatif occitanie	165 000 €
France Active MPA-Occitanie	117 000 €
Initiatives pour une économie solidaire (IÉS)	13 000 €
Coop'action	10 500 €
Maison de l'initiative	10 500 €
Les Imaginations Fertiles (IF)	10 000 €
MOUVES	9 000 €
URSCOP	7 000 €
CRESS Occitanie	7 000 €
Mouvement pour l'économie solidaire	5 000 €
Total	354 000 €

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique et Emploi du jeudi 7 mars 2019,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

De soutenir les partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire pour leurs programmes d'actions 2019 à hauteur de 354 000 € répartis de la manière suivante :

Partenaires	Montant
Mouvement associatif occitanie	165 000 €
Midi- Pyrénées Actives	117 000 €
Initiatives pour une économie solidaire (IÉS)	13 000 €
Coop'action	10 500 €
Maison de l'initiative	10 500 €
Les Imaginations Fertiles (IF)	10 000 €
MOUVES	9 000 €
URSCOP	7 000 €
CRESS MP	7 000 €
Mouvement pour l'économie solidaire	5 000 €
Total	354 000 €

Article 2

D'approuver les termes de la convention de partenariat avec France Active MPA-Occitanie, telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 3

D'autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat avec France Active MPA-Occitanie.

Article 4

D'approuver les termes de la convention de partenariat avec le Mouvement associatif Occitanie, telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 5

D'autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat avec Mouvement associatif Occitanie.

Article 6

D'autoriser le Président à procéder au versement des subventions pour un montant total de 354 000 € (trois cent cinquante quatre mille euros) à l'aide des crédits inscrits aux budgets 2019 et suivants.

Article 7

D'autoriser le Président à signer tous actes et documents nécessaires à cet effet.

Résultat du vote :

Pour	120
Contre	0
Abstentions	11 (Mmes HARDY, CROQUETTE, DE COMARMOND, DURRIEU, TOUCHEFEU, MM. SANCHEZ, LACAZE, COHEN, BARES-CRESCENCE, FOURMY, TOMASI.)
Non participation au vote	2 (Mme MIQUEL-BELAUD, M. MAURICE.)

Publiée par affichage le 18/04/2019
Reçue à la Préfecture le 18/04/2019

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC